

**OUI, la raffinerie de Petit Couronne  
peut être sauvée !  
Il suffit d'une volonté politique.**

**Le 17 avril**, au lendemain de l'annonce du tribunal de commerce de Rouen de la mise en liquidation de la raffinerie de Petit Couronne, **le gouvernement a réaffirmé qu'il continuera à rechercher un repreneur**. Jean Marc Ayrault a même précisé : *"Le gouvernement n'a pas laissé tomber les travailleurs de Petroplus et il ne veut pas les laisser tomber maintenant pour autant"*.

**Pour la CGT**, le gouvernement ne va pas nous balader plus longtemps, s'il a la volonté, qu'il le fasse **maintenant...** **Le site doit être réquisitionné !**

## **Requisitionner un site stratégique n'est pas une utopie...**

**Dans le passé, c'était possible.** Des sociétés pétrolières étaient sous le contrôle de l'Etat.

**En 1967, la création de la société pétrolière ELF**, résulte en fait d'une volonté politique du Général de Gaulle, destinée à assurer et à maintenir un accès français à cette ressource stratégique qu'est le pétrole. **Elf** a été une entreprise contrôlée majoritairement par l'État (*elle le restera jusqu'à son rachat-fusion par Total-Fina*).

**En 2010, la Préfecture de Seine-et-Marne** a même **réquisitionné** la raffinerie **TOTAL**, au moment du conflit des retraites.

**En 2012, lors du conflit des retraites**, le gouvernement a ordonné la réquisition de la raffinerie **TOTAL**, face à la pénurie de carburant, une situation d'urgence qui portait atteinte à la sécurité publique. La préfecture a ordonné le 22 octobre 2010, la réquisition du site de Grandpuits, au nom du code Défense. Le préfet de Seine-et-Marne, Michel Guillot, venu sur place, a expliqué que le but des réquisitions de personnel était d'alimenter les stations-service et tous les clients de Total, s'appuyant sur un code Défense. Le site de la raffinerie Total de Grandpuits est stratégique car il alimente toute la région parisienne, dont les aéroports nationaux d'Orly et de Roissy Charles de Gaulle.

## **Des lois peuvent, également, être votées...**

**L'intersyndicale de Pétroplus**, réclame depuis 10 mois, auprès du gouvernement actuel, qu'une loi soit votée pour **taxer les produits pétroliers raffinés / importés**. **Nous attendons toujours...**

**Dans le passé, c'était possible.** Des lois ont pourtant existé.

**La loi du 30 mars 1928** a placé les importations de pétrole brut, de ses dérivés et résidus sous l'autorité de l'État.

**Article 3.-** Le décret prévu à l'article précédent détermine notamment : La nature des produits importés qui sera établie par catégories de produits par assimilation aux dispositions de l'article 2 de la loi du 10 janvier 1925 ainsi que le chiffre maximum annuel de l'importation autorisée.

**Article 8.-** Au cas où, en vue de l'exécution de contrats d'intérêt national, il serait établi sur un point du territoire une entreprise moderne de raffinage, le gouvernement pourra être autorisé par une loi spéciale soit directement, soit par l'entreprise de l'Office national de Combustibles liquides, à souscrire une partie du capital-actions devant être investi dans ladite entreprise par une société française, existante ou à créer, à concurrence d'un maximum de 50 millions de francs.

## **Depuis 1992, il y a un désengagement de l'Etat vis-à-vis du raffinage du pétrole.**

**La loi du 31 décembre 1992** met fin en grande partie au régime pétrolier instauré par la loi de 1928.

**En 1994**, le gouvernement **Balladur** privatise Elf.

**En 1998**, sous le gouvernement **Jospin**, c'est la dernière étape du retrait de l'Etat du capital du groupe pétrolier TOTAL.

**En 2012**, **François Hollande**, candidat à la Présidentielle, s'était montré très virulent pour défendre le raffinage.

Lors de sa présence, à la raffinerie de Petit Couronne, venu soutenir les salariés le 5 janvier 2012, il avait tenu ces propos : *"Où est l'Etat, où est le gouvernement, où est le président de la République ?", "C'est un enjeu local mais c'est aussi une responsabilité nationale", "Vous défendez bien plus que votre emploi aujourd'hui, vous défendez une industrie nationale".*

**Pour la CGT**, même si la raffinerie a été mise en liquidation, **le combat continu, il y va de l'intérêt national à poursuivre l'activité de la raffinerie.**

En juin 2012, les salariés de la raffinerie ont imposé un redémarrage du site. Pendant 6 mois, les salariés de la raffinerie avec leur direction ont démontré que le site était rentable et qu'il pouvait continuer à exister.

## **Oui, la raffinerie peut être encore sauvée...**

**La CGT s'oppose à cette irresponsabilité politique**, qui au-delà de l'emploi, se soldera par une dépendance accrue aux lois du marché spéculatif des produits conduisant à une augmentation drastique des prix à la pompe.

Il suffit d'investir environs **80 millions d'euros** pour la mise aux normes de sécurité (DREAL) et environ **55 millions d'euros d'investissement**. **C'est rien face au coût de la dépollution**, estimé à environ **220 millions d'euros**, **c'est rien face au plan social** estimé à environ **100 millions d'euros**

**Pour la CGT**, faute de repreneur, qui va conduire notre pays, en situation de sous capacité d'unités de raffinage, les salariés et la direction de la raffinerie ont montré leurs compétences pour assurer l'activité du site, c'est au gouvernement d'assumer sa responsabilité en réquisitionnant la raffinerie et d'apporter les moyens financiers à travers la Banque Publique d'Investissement, permettant la poursuite d'activité du site de Petit Couronne.

## **C'est le combat que va poursuivre la CGT.**

**La CGT, à l'origine de la table ronde sur le raffinage**, rappelle que, lors de cette dernière, il a été démontré qu'un plan d'investissements de **2,2 milliards d'euros** au plan national permettrait de réduire notre dépendance aux importations de gazole de moitié. Aucune mesure n'a été prise par les gouvernements successifs pour contraindre les pétroliers à la mise en œuvre et encore moins la taxation des produits raffinés importés de pays non soumis aux mêmes règles sociales et environnementales.

**Nous devons contraindre le gouvernement à assumer ses responsabilités.** Mais seul on ne pourra pas y arriver.

**C'est pour cela que la CGT appelle** chaque salarié du raffinage et au-delà, celles et ceux qui veulent que notre pays redevienne, ce qu'il était dans le passé, avec une industrie forte, à une prise de conscience, car demain ils seront les prochains sacrifiés, s'ils restent passifs face à cette situation.

**C'est le sens de la démarche que portera la CGT, le dimanche 28 avril, lors de la venue du Président de la République à ROUEN.**

**Nous vous communiquerons le lieu et l'horaire du Rassemblement.**

## AG de PETROPLUS le 19 avril :



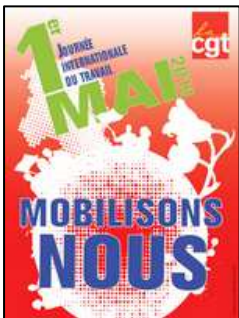
**Le 19 avril à 12h45**, près de 400 personnes étaient rassemblées devant la raffinerie

**Le 19 avril à 16h**, une délégation était reçue par la Vice-Présidente de la BPI, Ségolène ROYAL.

Cette rencontre a été l'occasion de condamner les propos tenus par le Directeur de la Banque Publique d'Investissement, **Nicolas Dufourq**, à Caen, le 18 avril. Ce dernier a en effet déclaré que sauver *Petroplus* n'était pas un « bon business ». Ségolène Royal a dénoncé un « grave dérapage » du Directeur et elle se dit prête à soutenir, via la BPI, la société qui viendrait réindustrialiser le site de la raffinerie de Petit-Couronne.



**Le mardi 30 avril : Prochaine AG** à 12h45, avec barbecue devant la raffinerie.



## Manifestation du 1<sup>er</sup> mai.

**Le 1<sup>er</sup> mai, manifestons partout**

**Contre l'austérité**

**Pour l'emploi et le progrès social.**

**Les 1<sup>er</sup> mai en Seine Maritime...**

### Rassemblements et manifestations :

- |  |   |
|--|---|
| ● <b>Rouen</b> 10 h 30 <i>Théâtre des Arts</i>   | ● <b>Le Tréport</b> 11 h <i>au forum</i>                  |
| ● <b>Le Havre</b> 10 h <i>cercle Franklin</i>    | ● <b>Fécamp</b> 10 h 30 <i>place de l'Eclipse (plage)</i> |
| ● <b>Dieppe</b> 10 h 30 <i>place Louis Vitet</i> | ● <b>Elbeuf</b> 10 h 30 <i>place de la mairie</i>         |
| ● <b>Le Trait</b> 11 h <i>place de la mairie</i> | ● <b>Lillebonne</b> 11 h <i>place de la mairie</i>        |

Tract ci-joint



## Ne manquez pas le nouveau numéro VO Impôts,

pour rester sur le fil de l'actualité.

Nos experts fiscaux et nos juristes vous éclairent sur les nouveautés de cette nouvelle année et nous dévoilent toutes les clés pour ne pas payer un euro de trop.

### Quelques nouveautés 2013 :

- Qui va payer plus, qui va payer moins ?
- Qui a encore droit à la demi-part supplémentaire ?
- Réductions et crédits d'impôts : ceux qui sont plafonnés, ceux qui sont prolongés.
- Les revenus de l'épargne soumis au barème progressif.
- Le barème de l'impôt avec le nouveau plafonnement du quotient familial.....

## Aidez-nous à diffuser la VO Impôts !

Cher(e) Camarade,

**Vos déclarations d'impôts vont arriver ou sont déjà dans certaines boîtes aux lettres.**

Vous le savez, votre contribution à la diffusion de l'information nous est chère. C'est pourquoi **nous comptons tout particulièrement sur vous pour nous aider à promouvoir la VO Impôts** en utilisant nos supports pub mis à votre disposition (voir ci-joint ou sur le site de téléchargement CGT).

**En faisant ce geste, vous contribuez à la vente de notre VO Impôts mais pas seulement ! Vous mettez entre les mains de vos militants un outil revendicatif qui aide au mieux à comprendre les enjeux et les propositions économiques de la CGT.**

Fraternellement

Le service commercial de la NVO

## Sauvons la NVO !

Cher(e)s Camarades,

Votre journal, la NVO est en difficulté.

Il risque de disparaître, s'il n'y a pas une réaction du corps militants.

**Dans l'urgence** une souscription est ouverte. Au 22 avril 2013, **134.245 euros** ont été collectés

Un compte a été ouvert par la Confédération pour recevoir l'ensemble de la souscription :

**Compte CGT « souscription NVO » n°21022579108**

**Dans un second temps, il faut s'abonner au journal**

(Lire ci-joint la lettre destinée aux élus et mandatés de Seine Maritime).

Régis GASSE



## Souscription Maison du Peuple.

**L'UD CGT** a remis à nos camarades de la Maison du Peuple de Sotteville, la somme collectée par les syndicats, d'un montant de **3.515 euros.**

Merci à tous de cette aide, qui va permettre de réaliser une partie des travaux.

**Vous pouvez continuer à participer à la souscription.**